



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion de la collecte des algues sargasses

Publié le 27 juin 2017

Depuis le 24 mai, le littoral de la Communauté d'Agglomération du Levant, fait face à une recrudescence d'échouages de sargasses.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant est très fortement impacté par des échouages massifs d'algues sargasses envahissant le littoral depuis 2011, qui constituent un vrai problème sanitaire, écologique et économique pour le territoire.

Impliqués dans la gestion de ces deux fléaux, les services de l'Etat se sont mobilisés afin de mettre en oeuvre des actions de prévention et les moyens nécessaires au recrutement d'agents de terrain : les brigades vertes ont été recrutées pour la collecte des sargasses sur les plages, et formées par l'ADEME au métier d'ambassadeurs du tri sélectif, en dehors des périodes d'échouages des algues.

La lutte contre les sargasses dites algues brunes, à proprement parler, ne relève d'aucune des catégories précisées dans le bloc de compétences "Aménagement de l'espace communautaire" et "Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés" de la CARL; les sargasses n'étant pas, à ce jour, définies comme étant ni des déchets ni des déchets verts ou biodéchets. Partant de ce constat, les actions de la CARL en la matière, relèvent d'une politique volontariste au titre de la **compétence optionnelle en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.**

Bien que n'étant pas directement compétente pour répondre à cet enjeu, mais compte tenu de son incidence sur les populations et l'attractivité du territoire, la CARL a néanmoins décidé, en partenariat avec les services de l'Etat, de proposer des contrats aidés à des jeunes peu qualifiés et rencontrant des difficultés d'insertion dans le monde du travail.

La collecte manuelle est ainsi assurée par une équipe de **20 agents** mobilisée sur le terrain et complétée par une collecte mécanisée réalisée dans le cadre d'un marché lancé par la CARL.

Ainsi, depuis le 24 novembre 2016, dans le cadre de sa politique volontariste de préservation et de valorisation des plages, la CARL a conforté son action en proposant aux communes membres de mettre en place le **nettoyage de certaines plages** dont : plages de l'hôtel Salako, de la Datcha, de Saint-Félix, au Gosier, des Galbas, de Castaing, du lagon et du Bourg de Sainte-Anne, de l'Etang Buisson, des Raisins Clairs et de l'Anse Canot, à Saint-François, de l'Anse à Fifi et de Farid à Baie-Mahault, à La Désirade.

Depuis le 24 mai, ce sont plus de **200 m3** et **100 tonnes de sargasses** qui ont été collectées sur les plages de la Riviera du Levant :

- > A Sainte-Anne, à l'Anse du Bellay, à la plage du Bourg et Touloulou,
- > Au Gosier, à Saint-Félix et à la Datcha,
- > A Saint-François, à Raisins Clairs et à l'Etang Buisson,
- > A La Désirade, à la plage à Fifi.



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER-SAINTE-ANNE-SAINT-FRANÇOIS-LA DÉSIRADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :

